

NET INFOS

Jeudi 25 juillet 2024



Réunion du Gouvernement : plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la transformation numérique, ainsi qu'à l'examen d'exposés relatifs aux secteurs de l'Energie, de l'Hydraulique, de la Justice et du Sport, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce jour, 24 Juillet 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République relatives à la transformation numérique pour laquelle le Gouvernement a entendu une communication relative à l'état d'avancement de l'opération de numérisation des services et systèmes utilisés par l'administration fiscale, domaniale et de douane, qui vise à simplifier les procédures et à améliorer la qualité des services fournis par ces services, en mettant l'accent particulièrement sur le développement de l'interopérabilité avec le reste des institutions et des administrations publiques.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur la stratégie nationale pour le développement des installations de stockage et de distribution des carburants qui a identifié les principaux axes de travail dans le cadre d'une démarche proactive visant à assurer une gestion responsable et sécurisée de ces ressources selon un programme de développement s'étendant sur la période 2024-2028.

Par ailleurs, le Gouvernement a passé en revue la situation de l'approvisionnement en eau potable à travers le territoire national, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme complémentaire de dessalement de l'eau de mer décidé par Monsieur le Président de la République, et qui vise à augmenter le pourcentage de la contribution des eaux dessalées à la satisfaction des besoins nationaux.

En outre, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités et les moyens d'organiser les établissements pénitentiaires et de faciliter la rééducation et l'insertion sociale des détenus et, ce en application de la loi n° 05-04 du 6 février 2005, portant code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication relative aux préparatifs de la participation de l'élite sportive nationale aux prochains Jeux Olympiques".



L'Algérie réaffirme la nécessité de la ratification universelle du Traité sur la non-prolifération nucléaire pour l'élimination des armes nucléaires dans le monde.

L'Algérie a réaffirmé, mercredi, par la voix de son Représentant permanent auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, Rachid Bladehane, que la ratification universelle du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) était le garant essentiel pour l'élimination des armes nucléaires.

Dans son intervention lors du débat public du 2e Comité préparatoire de la 11e Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération nucléaire-2026, M. Bladehane a souligné l'adhésion de la délégation algérienne aux données avancées au nom du groupe du Mouvement des non-alignés (MNA), du groupe africain et du groupe arabe.

A cette occasion, M. Bladehane a réitéré le soutien absolu et constant de l'Algérie au Traité de la non-prolifération nucléaire, étant "la pierre angulaire" de la démarche de désarmement et de non-prolifération, ajoutant que "la garant essentiel pour éliminer les armes nucléaires à travers le monde, est la ratification universelle du Traité de la non-prolifération nucléaire y compris l'application intégrale, équilibrée et efficace de ses dispositions, sans pour autant négliger ses trois fondements, à savoir, le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire".

"L'Algérie réitère, ainsi, l'impérative adhésion de tous les pays au Traité et aux conclusions des différentes conférences d'examen concernant ses trois fondements, y compris la résolution issue de la Conférence de 1995 chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, relative à l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au **Moyen-Orient**", a ajouté le **diplomate algérien**.

"L'Algérie compte à son actif plusieurs contributions positives en termes de désarmement, reflétant son engagement constant en faveur du renforcement de la sécurité et de la paix internationales, ainsi que sa conviction inébranlable que le désarmement nucléaire est au cœur de ses priorités, en s'attachant à la réalisation de l'objectif principal du Traité, à savoir, l'éradication complète des armes nucléaires qui constituent la plus grande menace pour l'homme et l'environnement", a soutenu M. Bladehane.

Tout en réitérant son engagement à la mise en œuvre du Traité, "pierre angulaire" de la non-prolifération et du désarmement nucléaire et "élément clé" pour la sécurité collective, l'Algérie insiste sur "l'importance de parvenir à la ratification universelle et d'amener les pays, notamment ceux possédant des armes nucléaires à honorer leurs engagements en termes de désarmement nucléaire (...)".

Et de rappeler que l'Algérie avait ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et salué son entrée en vigueur en 2021, en étant convaincue que "le seul garant pour éviter les risques liés aux armes nucléaires et à leur prolifération était de s'en débarrasser définitivement, prenant en considération les conséquences désastreuses des essais nucléaires menés sur ses territoires, tant au plan humain qu'environnemental", souligne-t-il.

L'Algérie réaffirme "le droit inaliénable des Etats parties au développement et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques tel que prévu explicitement dans l'article 4 du Traité", insistant sur "le droit souverain des Etats à développer leurs capacités nationales de production de l'énergie nucléaire dans le cadre de l'AIEA conformément aux dispositions du Traité".

Et d'ajouter que l'Algérie a mis l'accent sur "la nécessité de lever les restrictions sur le transfert des expertises et des technologies aux pays émergents pour qu'ils puissent développer les utilisations de l'atome".

L'Algérie, poursuit le diplomate, qui n'a eu de cesse de contribuer, dans son espace géographique, à la création de la Zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN) en Afrique, étant l'un des premiers Etats africains à ratifier le Traité de Pelindaba.

La délégation algérienne a fait part de ses préoccupations face aux obstacles qui ont empêché et entravent encore la mise en œuvre de la résolution de 1995 relative à

l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, soulignant que la création de cette zone était devenue "plus que jamais d'une importance capitale, notamment après les déclarations maladroites et les menaces graves" lancées par un responsable sioniste en novembre 2023 sur l'utilisation d'armes nucléaires contre les civils palestiniens.

La délégation algérienne a réaffirmé que "la décision sur le Moyen-Orient de 1995 reste en vigueur jusqu'à ce que ses objectifs soient atteints" et que la première étape pour atteindre ses objectifs est l'adhésion de l'entité sioniste au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et la soumission de toutes ses installations et programmes nucléaires au contrôle international et au régime de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Dans ce cadre, la délégation algérienne s'est félicitée de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution visant à négocier, dans le cadre d'une conférence annuelle sous l'égide des Nations Unies, un traité contraignant visant à établir une zone exempte d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, conformément à l'engagement des Etats parties lors de la Conférence d'examen de 1995, rappelant l'appel de l'Algérie aux Etats qui parrainent la résolution de 1995 à "honorer leur engagement à créer cette zone en participant, sérieusement et de bonne foi, au processus de négociation en cours sous l'égide des Nations Unies."



Sonatrach: signature d'un protocole d'entente avec "Tosyali Algérie" dans le domaine de l'hydrogène vert

Le groupe Sonatrach et "Tosyali iron steel industry Algérie" ont signé, mercredi à Alger, un protocole d'entente qui permettra aux deux parties de conduire conjointement une étude de faisabilité pour produire, en Algérie, de l'hydrogène vert à partir d'énergies renouvelables.

Aux termes de ce protocole d'entente, signé au siège de la direction générale de Sonatrach en présence du Pdg groupe, Rachid Hachichi et du président du Conseil d'administration de "Tosyali Iron steel industry Algérie SPA", Fuat Tosyali, "l'hydrogène vert produit, sera destiné pour la fabrication des « aciers verts » au niveau du complexe sidérurgique de Tosyali, un des leaders dans le domaine de la sidérurgie".

La signature de ce protocole d'entente *"s'inscrit en droite ligne avec la stratégie nationale de l'hydrogène qui vise notamment à réduire la consommation du gaz naturel et par conséquent, diminuer les émissions de gaz à effet de serre"*, souligne Sonatrach.

Il s'agit d'un partenariat dont la concrétisation "donnera un fort signal en matière de substitution des énergies fossiles par l'hydrogène vert dans l'industrie en Algérie", ajoute-t-on de même source.



Réunion du gouvernement/Numérisation, carburant et dessalement Des dossiers lourds sur le bureau de Larbaoui

La transition numérique, le stockage de carburant et les ressources en eau ont constitué les points à l'ordre du jour de la réunion du gouvernement, présidée hier par le Premier ministre. Sur ces trois dossiers, déjà abordés par le gouvernement, il s'agissait de faire le point sur le taux d'avancement de ces trois chantiers essentiels pour un meilleur fonctionnement de l'administration nationale, mais également pour réduire les désagréments que cause la bureaucratie sur la société. Cet aspect des choses est particulièrement vrai pour ce qui concerne la transformation numérique. À ce propos, le gouvernement a entendu «une présentation sur l'état d'avancement du processus de numérisation des services et des systèmes utilisés par les services des impôts, des biens nationaux et des douanes». **Ces services dépendants du ministère des Finances** ont constitué pendant longtemps un goulot d'étranglement bureaucratique, empêchant le bon fonctionnement de ces services, entraînant des retards et des dysfonctionnements qui se répercutent sur l'efficacité économique du pays. La communication présentée au gouvernement a abordé le volet simplification des procédures et l'amélioration de «la qualité des services fournis par ces administrations», souligne un communiqué du Premier ministre qui met «un accent particulier sur le développement interopérabilité avec d'autres institutions et administrations publiques». Un axe central de la transition numérique, en ce sens qu'il réduit considérablement l'interaction des citoyens avec les administrations liées au ministère des Finances. Un autre dossier abordé par le gouvernement concerne «la stratégie nationale de développement des installations de stockage et de distribution du carburant». La communication présentée, à ce sujet, «a identifié les principaux axes de travail dans le cadre d'une approche volontariste visant à assurer la gestion responsable et sécurisée de ces ressources, selon un programme de développement s'étendant sur la période 2024-2028», rapporte le même communiqué, suggérant l'importance stratégique de ces aires de stockage d'un produit tout aussi stratégique. Le dernier thème à l'ordre du jour de la réunion du gouvernement est en rapport avec «l'état de l'approvisionnement en eau potable sur tout le territoire national». Il est

entendu que la situation de stress hydrique est plus compliqués dans certaines régions. De fait, un balayage de l'ensemble des localités du pays est de nature à prévenir quelques mauvaises «surprises». Aussi le gouvernement a-t-il examiné «l'état d'avancement de la mise en oeuvre du programme supplémentaire de dessalement de l'eau de mer approuvé par le président de la République». À ce propos, on retiendra la déclaration du directeur de développement de la société Algerian Energy Company (AEC), Sofiane Zamiche, qui a affirmé l'intention de l'AEC d'utiliser l'énergie solaire à hauteur de 30% dans les opérations de production des stations de dessalement de l'eau de mer dont elle a la charge. Une décision stratégique. Cela réduira l'utilisation du gaz et donc réduira le coût de production de l'eau dessalée. Le même responsable relèvera qu'en plus de l'introduction de l'énergie solaire, la technique d'osmose inverse, déjà utilisée actuellement dans les stations opérationnelles, permet de réduire plus de 55% le volume d'énergie consommé, a-t-il noté. Sofiane Zamiche a expliqué que le choix des technologies utilisées dans les stations obéissait au «principe d'efficacité», le cahier des charges préconisant de choisir la technique la moins énergivore. À ce propos, lors de sa réunion d'hier, le gouvernement entend «augmenter le pourcentage de l'eau dessalée, dans la mobilisation du précieux liquide, pour la satisfaction des besoins nationaux».



[Décès du SG du Parti communiste vietnamien](#)

[Les condoléances du président Tebboune et de Salah Goudjil](#)

Au nom du président Tebboune, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a signé, hier, au siège de l'ambassade du Vietnam en Algérie, le registre de condoléances suite au décès du secrétaire général de le Parti communiste du Vietnam, Nguyen Phu Trong. «C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès du secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Nguyen Phu Trong, après une longue lutte contre la maladie», a écrit Salah Goudjil. «Au lendemain de ce drame qui a frappé le peuple vietnamien ami, je ne peux que vous présenter, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et au nom du gouvernement et du peuple algériens, mes plus sincères condoléances et sincères sentiments de sympathie envers la République socialiste du Vietnam, son peuple, son parti et son gouvernement», a conclu le message de condoléances.

1 milliard dinars pour le nouvel hôpital de Aïn M'lila

Une enveloppe financière d'un milliard DA vient d'être octroyée à l'équipement du nouvel hôpital de 240 lits de la commune d'Aïn M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué le directeur local par intérim de la santé et de la population, Souhil Belhatem. «Les équipements à acquérir pour cette structure hospitalière comprennent le matériel du pavillon des opérations chirurgicales et des services de radiologie, de réanimation et de médecine légale ainsi qu'un scanner, divers équipements médicaux et bureautiques», a-t-il déclaré. L'opération d'équipement de cet établissement sanitaire atteint actuellement 70% et sera terminée dans les quelques prochains mois avant de mettre officiellement en service cet hôpital, a-t-il fait savoir. Le personnel de l'ancien établissement public hospitalier (EPH) Slimane Amirat de la même ville sera transféré, à terme, vers le nouvel hôpital.



En partenariat avec le PNUD : L'APRUE lance un ambitieux projet

L'Agence nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie (APRUE) a signé, ce mardi, un accord de coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie.

Cet accord marque le lancement d'un projet ambitieux « d'appui à l'efficacité énergétique et à l'innovation pour une transition durable en Algérie », indique l'APRUE dans un communiqué.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de la représentante résidente par intérim du PNUD Algérie, Mme Francesca Nardini, du directeur général de l'APRUE, Merouane Chabane, et les représentants du ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et du ministère de l'Énergie et des Mines.

Ce partenariat stratégique vise à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans le domaine de l'efficacité énergétique, et à soutenir la réforme du cadre réglementaire lié à l'efficacité énergétique dans le secteur de l'habitat, ainsi que de développer l'usage de l'hydrogène vert comme alternative à la décarbonation dans le secteur industriel et promouvoir la mobilité durable et propre, précise l'APRUE.

A l'occasion, Mme Francesca Nardini a salué les « efforts et la détermination de l'Algérie à promouvoir un nouveau modèle d'énergie durable, prospère et résilient », notant que le PNUD considère la transition énergétique comme « centrale » pour le développement durable des pays.

La mise en œuvre de ce projet « ambitieux » est le fruit d'une « étroite collaboration » entre l'APRUE et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Algérie.



Economie émergente : Les grands défis de l'Algérie

L'Algérie aspire à devenir un pays émergent d'ici 2027. Elle se doit alors d'améliorer ses performances économiques qui lui ouvriront les portes de la croissance et de la compétitivité. Elle doit faire face à plusieurs défis économiques pour pouvoir conforter sa position tant interne, que régional et l'international.

Le premier, certainement le plus décisif, est celui de réussir sa diversification économique, afin de sortir de sa vulnérabilité vis-à-vis du marché pétrolier international et ce, par rapport aux situations liées aux retournements des cours du brut. La diversification économique est intimement liée avec la diversification des exportations, qui reste indispensable pour la consolidation de sa balance commerciale. L'investissement productif est à ce titre le canal à travers lequel la croissance économique va se traduire pour donner plus de profondeur au tissu économique. Les nombreux projets d'investissements enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui ont atteint le nombre de 8000, ajoutés aux projets structurants que l'Etat vient de lancer dans différents secteurs (mines, infrastructures ferroviaires, énergie solaire, etc.) vont se répercuter positivement dès leur entrée en production, sur l'activité économique et la création de richesses et des emplois. Le second défi est celui de l'eau. La faiblesse de la pluviométrie et le stress hydrique, placent l'Algérie devant le dilemme de diversification des sources hydriques et leur rationalisation. L'option pour des stations de dessalement d'eau de mer est salutaire pour satisfaire les besoins de la population en eau potable. Le recyclage des eaux usées, représente également une autre source hydrique dont pourra bénéficier l'agriculture, grande consommatrice d'eau, en vue de l'augmentation des superficies irriguées. Le troisième défi a trait à l'économie de la connaissance et le corolaire qui lui est rattaché, à savoir la numérisation. En effet, l'économie numérique et les nouvelles technologies constituent un important centre d'intérêt du président de la république, Abdelmadjid Tebboune, qui ne cesse d'encourager les jeunes à aller dans ce domaine évolutif et déterminant à l'avenir. La numérisation et l'innovation sont devenues des enjeux pour le développement technologique du pays et pour la compétitivité de l'économie nationale à l'international. L'amélioration de l'écosystème relatif aux Start up et aux projets innovants, ainsi que le nouveau rôle qui incombe à l'université de promouvoir de nouvelles spécialités, sont à même de donner un nouveau souffle au

système de formation et à l'innovation. Le quatrième défi réside dans la transition énergétique et la politique de réduction des gaz à effets de serre afin de préserver le climat, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie. Le programme tracé en matière de production d'électricité à partir des panneaux photovoltaïques, de l'ordre de 1500 MW à l'horizon 2025, la réduction du torchage dans les sites gaziers et l'adoption de l'efficacité énergétique, sont autant d'actions sur lesquelles l'Algérie s'est lancée sur un horizon de moyen terme afin qu'elle puisse réussir son engagement dans le processus de décarbonation des activités économiques en l'an 2050.



[NUMÉRISATION, CARBURANT, EAU, JUSTICE ET PARTICIPATION AUX JO DE PARIS : Le Gouvernement examine 5 dossiers](#)

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République relatives à la transformation numérique. Selon un communiqué des services du Premier ministre, le gouvernement a entendu un exposé sur « l'état d'avancement de la numérisation des services » et « des systèmes utilisés par les directions des impôts, des domaines et des douanes, qui vise à simplifier les procédures et à améliorer la qualité des services fournis par ces directions, avec un accent particulier sur le développement de l'interopérabilité avec d'autres institutions et administrations publiques ». Deuxième dossier, le gouvernement a entendu « une présentation de la stratégie nationale de développement des installations de stockage et de distribution des carburants, qui définit les principaux axes d'action dans le cadre d'une approche proactive visant à assurer une gestion responsable et sécurisée de ces ressources selon un programme de développement s'étalant sur la période 2024-2028 ». Aussi, le gouvernement a examiné « la situation de l'approvisionnement en eau potable à travers le territoire national et l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme complémentaire de dessalement de l'eau de mer approuvé par le Président de la République, qui vise à augmenter l'apport de l'eau dessalée aux besoins nationaux. En outre, le gouvernement a examiné « un projet de décret exécutif fixant les modalités d'organisation des établissements pénitentiaires et facilitant la rééducation et la réinsertion sociale des détenus en application de la loi n° 05-04 du 6 février 2005 relative à l'organisation des établissements pénitentiaires et à la réinsertion des détenus, ainsi que de la loi relative à l'organisation des établissements pénitentiaires et à la réinsertion des détenus ». Enfin, l'exécutif Larbaoui a entendu un exposé sur les préparatifs en vue de la participation de l'élite sportive nationale aux Jeux olympiques de Paris qui s'ouvriront demain.

L'Algérie réaffirme la nécessité de réaliser l'universalité du Traité de Non-prolifération des armes nucléaires

L'Algérie a réitéré que la garantie fondamentale pour débarrasser le monde des armes nucléaires est de réaliser l'universalité du Traité de non-prolifération nucléaire et l'application « complète, équilibrée et efficace » dans toutes ses dispositions.

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, Rachid Bladehane, a souligné, mercredi dans son intervention lors de la séance de débat général de la deuxième session du comité préparatoire à la onzième conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire-2026, que la délégation algérienne se joignait aux déclarations faites au nom du Mouvement des Non-Alignés, du groupe africain et du groupe arabe.

Débarrasser le monde des armes nucléaires

Bladehane a réaffirmé à cette occasion le soutien total et continu de l'Algérie au Traité de non-prolifération nucléaire, le qualifiant de « pierre angulaire » du régime de désarmement et de non-prolifération, et a confirmé que « la garantie fondamentale pour débarrasser le monde des armes nucléaires est de réaliser l'universalité du traité et l'application complète, équilibrée et efficace de toutes ses dispositions, avec ses trois piliers : le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. »

« L'Algérie réitère la nécessité pour tous les États de rejoindre et de respecter le traité et les résultats des différentes conférences d'examen en ce qui concerne ses trois piliers, y compris la décision de la conférence de prolongation et de révision du traité de 1995 concernant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive au Moyen-Orient », dira le diplomate algérien.

Le désarmement nucléaire, une priorité absolue

Bladehane a souligné que « l'Algérie a apporté des contributions constructives dans le domaine du désarmement, reflétant son engagement ferme en faveur du renforcement de la sécurité et de la paix internationales et sa conviction profonde que le désarmement nucléaire est une priorité absolue, en adhérant à l'objectif fondamental du traité qui est l'élimination totale des armes nucléaires, lesquelles constituent la plus grande menace pour l'humanité et l'environnement. » Il a ajouté que l'Algérie – reste engagée à mettre en œuvre le traité, qui représente « la pierre angulaire » du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires et « un élément essentiel » du système de sécurité collective, et réaffirme « l'importance de réaliser l'universalité du

traité et la nécessité pour les États, en particulier ceux dotés d'armes nucléaires en raison de leurs responsabilités particulières, de respecter leurs engagements en matière de désarmement nucléaire « .

Le diplomate a rappelé que l'Algérie « s'est empressée » de signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires et qu'elle a « accueilli favorablement » son entrée en vigueur en 2021, en croyant fermement que la seule garantie pour éviter les risques des armes nucléaires et leur prolifération est leur élimination totale et définitive, tout en tenant compte des graves conséquences des essais nucléaires effectués sur son territoire, sur les plans humanitaire et environnemental.



[Adoption de la vision du Président Tebboune dans la résolution des conflits.](#)

Les participants au Séminaire international sur la Révolution algérienne dans sa dimension africaine ont adopté la vision du président Tebboune, en s'engageant pour l'action collective africaine visant la prévention et la résolution des conflits, consacrant ainsi le principe de trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

Dans les recommandations de cette rencontre intitulée :«Algérie et Afrique : mémoire commune, destin unique et avenir prometteur», les participants «ont unanimement adopté la vision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en s'engageant pour l'action collective africaine visant la prévention et la résolution des conflits sur notre continent pour atteindre le développement économique et réaliser l'intégration et l'interconnexion économique de l'Afrique, consacrant le principe de trouver des solutions africaines aux problèmes africains».

De l'Afrique et pour l'Afrique

Les participants à ce séminaire qui a clôturé, ce mercredi ses travaux à Alger, ont également exprimé «leurs plus hautes marques de considération et de fidélité» au Président de la République pour l'importance qu'il accorde aux questions africaines et pour son travail acharné visant à renforcer les liens d'unité africaine, soulignant le rôle de l'Algérie comme «source d'inspiration pour les peuples africains dans l'approche de soutien au travail commun africain et de recherche de solutions africaines de l'Afrique et pour l'Afrique».

Bien entendu, cela rentre dans la vision prospective du Président de la République, qui insiste toujours sur l'élaboration de solutions africaines dans leur cadre africain par le plaidoyer permanent dans divers espaces et niveaux régionaux et internationaux en

faveur de la sécurité, de la paix et du développement durable pour l’Afrique de demain, l’Afrique du développement et de la prospérité.

Soutien aux peuples palestinien et sahraoui

Les recommandations de la rencontre ont également souligné la nécessité de «continuer à adopter et soutenir toutes les causes justes dans le monde et de soutenir les peuples opprimés comme un principe imposé par la mémoire des fidèles et des honnêtes de l’Afrique et du monde», ainsi que de poursuivre «le soutien au droit du peuple palestinien à établir son État indépendant avec El Qods comme capitale, ainsi que le soutien au droit du peuple sahraoui dans sa juste cause de libération et de lui permettre d’exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l’autodétermination».

Ils ont également demandé à «renforcer le lien historique entre les pays africains à travers des programmes et projets contribuant à la préservation du patrimoine commun et à la sensibilisation des nouvelles générations», en plus de l’ouverture d’un département des études africaines au sein du Centre national d’études et de recherches sur la résistance populaire, le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, visant à renforcer la coopération entre les pays africains pour étudier et analyser les questions de la mémoire africaine commune.

Renforcer la mémoire commune

Les participants ont également demandé la création d’une encyclopédie historique «pour renforcer la mémoire commune et le parcours historique des questions communes et établir une vision future commune réalisant les aspirations des peuples africains pour développer la conscience africaine», ainsi que de «transformer cette rencontre en un forum africain sous le nom de Forum de la mémoire africaine pour la continuité des générations, à tenir périodiquement dans les pays africains», et de «créer une base de données historique africaine où seront publiées diverses recherches, études et manuscrits historiques».

D’autre part, les participants ont appelé à la création de «jumelages entre les villes et les localités algériennes et leurs homologues africaines pour soutenir les liens d’amitié entre les deux parties et échanger des expériences dans le domaine du développement». Ils ont également apprécié le rôle des zaouïas et des confréries algériennes dans leurs dimensions régionales et africaines, en soulignant la nécessité de «renforcer ce rôle dans le soutien des liens culturels et religieux» entre les peuples du continent. Les participants ont enfin recommandé la diffusion des travaux de cette rencontre dans divers médias et supports électroniques.

L'institution souligne les performances d'«une voie ambitieuse de développement»/ Nouveau satisfecit de la Banque mondiale pour l'Algérie



L'Algérie «poursuit une voie ambitieuse pour son développement. En mettant l'accent sur le renforcement de la résilience, l'adoption d'innovations et la modernisation économique, le pays a franchi une nouvelle étape importante cette année», selon la Banque mondiale.

Dans un article publié sur son site web intitulé «Ambitieux chemin de développement emprunté par l'Algérie», la BM a mis en avant les avancées enregistrées par l'Algérie en matière de développement et qui se sont matérialisées par divers acquis économiques, ce qui lui a permis de figurer parmi les quatre seuls pays dans le monde à avoir franchi le seuil d'une classification de la catégorie de revenu intermédiaire inférieur à la catégorie supérieure. Le document a noté que la démarche de développement s'est traduite dans le rapport annuel de classification des revenus de la BM publié le 1er juillet 2024, où l'Algérie fait partie des quatre seuls pays dans le monde à avoir franchi le seuil d'une classification de revenu intermédiaire inférieur à supérieur. Ce «changement significatif» est principalement attribuable à la modernisation des systèmes visant à renforcer les capacités statistiques, permettant ainsi une mesure plus précise du Produit intérieur brut (PIB). A ce titre, la BM a indiqué que l'économie algérienne a enregistré une croissance de 4,1 % en 2023, le principal facteur ayant contribué à cette amélioration de classement a été la révision complète des statistiques des comptes nationaux, incluant une expansion des estimations d'investissement et une meilleure couverture de l'économie informelle. Citant le représentant résidant de la Banque mondiale en Algérie, Kamel Braham, le même document a expliqué que le rebasage du PIB, finalisé en 2024, a permis une évaluation plus précise de l'économie algérienne, et ainsi de déclasser le pays dans la catégorie qui reflète le mieux son niveau de développement économique. «Cela souligne l'importance cruciale de la disponibilité de données fiables pour guider les politiques économiques» a-t-il ajouté, sachant que l'importance stratégique d'améliorer la collecte de données pour soutenir la diversification de la croissance en Algérie a été mise en avant comme une priorité dans les derniers rapports de la BM. Ainsi, a-t-on souligné, «des données améliorées et transparentes permettront une meilleure compréhension de la dynamique économique du pays, ouvrant ainsi la voie à des opportunités accrues pour l'élaboration de politiques efficaces». Par ailleurs, la Banque mondiale, se référant à son rapport intitulé «Suivi

mondial du torchage de gaz» publié en juin, souligne que les réalisations de l'Algérie comprennent aussi sa classification comme le pays ayant enregistré la plus grande réduction du torchage de gaz observée au niveau mondiale en 2023, marquant ainsi une troisième année consécutive de baisse de ces émissions. En effet, l'Algérie a réussi à réduire de 3 % l'intensité du torchage, offrant ainsi un exemple positif dans une année où les tendances mondiales étaient moins favorables. Depuis quelques années, la Banque mondiale entretient «un dialogue stratégique» avec l'Algérie concernant la durabilité de son secteur énergétique, relève l'article, ajoutant que l'assistance technique se concentre sur le soutien au développement d'un programme d'énergie éolienne bancable et sur la contribution à l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir les énergies renouvelables pour différents types de consommateurs. Ces initiatives visent à diversifier le mix énergétique de l'Algérie et à favoriser le développement durable dans ce secteur stratégique, souligne encore la BM qui met en avant son soutien à l'Algérie dans sa quête de résilience pour faire face aux impacts du changement climatique du fait que le pays est confronté à nombre de risques naturels qui peuvent occasionner d'«importantes pertes économiques». Dans ce cadre, la Banque mondiale a souligné sa coopération avec la Délégation nationale aux risques majeurs et la Direction générale des forêts (DGF) dans la gestion des risques climatiques et de catastrophes ainsi que les feux de forêt. Elle a également exprimé sa volonté pour une coopération soutenue dans le cadre d'un partenariat dynamique avec l'Algérie, relevant que l'énergie et la résilience climatique et le renforcement du secteur privé constituent des axes prometteurs.



Stratégie nationale de transformation : Le projet fin prêt

La Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a indiqué que le projet de Stratégie nationale de transformation numérique qui est fin prêt visait «le changement des modes de gestion, l'instauration des principes de transparence et la lutte contre la bureaucratie et la corruption».

Par Salim K.

Dans un entretien à la Télévision algérienne, Mme Benmouloud a indiqué que ses services avaient achevé l'élaboration du projet de la Stratégie nationale de transformation numérique, qui «a été approuvé par le Conseil d'Orientation du Commissariat le 28 mai dernier», affirmant que cette stratégie visait à «changer le mode de gestion, à instaurer les principes de transparence, à lutter contre la bureaucratie et la corruption, à assurer un accès équitable à l'information et à améliorer les prestations». Rappelant que l'élaboration de ce projet était passée par plusieurs étapes, dont des consultations avec des experts et acteurs activant dans le domaine du numérique, l'intervenante a fait état de «14 ateliers organisés en novembre 2023, ayant permis l'adoption de 300 recommandations dans la première mouture de ladite stratégie, lesquelles ont été soumises aux différents secteurs

concernés». Cette mouture a fait, a-t-elle poursuivi, l'objet de cinq modifications, dont la dernière version a été soumise, depuis un mois, à la Présidence de la République. Première du genre depuis l'indépendance, cette stratégie nationale qui intervient en réponse aux exigences socio-économiques et culturelles actuelles repose sur «5 axes et 25 objectifs stratégiques», a-t-elle précisé, soulignant que ces axes comprenaient «les infrastructures, la formation de la ressource humaine, la société numérique, l'économie numérique et la gouvernance numérique». En vue de concrétiser l'axe relatif aux infrastructures, la Haut-commissaire à la numérisation a rappelé la signature, en avril dernier, de la convention relative au projet de réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (Data Centr) entre le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium. L'objectif de la création de ce Data Center, qui comprend deux centres de données à Alger et Blida, est d'atteindre «la souveraineté numérique et d'œuvrer à la domiciliation des données nationales, ce qui incitera les investisseurs à promouvoir les services à l'intérieur du pays en recourant aux mêmes technologies qui existent à l'étranger». Le centre s'attellera également à l'élaboration d'une base de données nationale et à la coordination entre les différents départements ministériels ayant «enregistré un progrès dans le processus de numérisation mais n'ont pas encore échangé d'informations et n'ont pas encore réalisé l'intégration souhaitée entre eux», selon Mme Benmouloud. Le centre dispose d'«un système informatique national contenant la plateforme nationale d'interopérabilité qui interconnectera les systèmes informatiques sectoriels», outre «une base de données nationale et un portail national interactif des services numériques, prévoyant 40 services publics numériques au profit du citoyen et de l'entreprise». Mme Benmouloud a souligné que la Stratégie nationale de transformation numérique reposait sur deux bases essentielles, la loi sur la numérisation en cours d'élaboration et la sécurité informatique et cybernétique, objet d'une collaboration avec le ministère de la Défense nationale (MDN). Pour ce qui est de la loi sur la numérisation, «il s'agit d'une loi-cadre, régissant, encadrant et régulant le domaine numérique et visant à lever les obstacles, à faciliter les mesures administratives et à remédier aux failles induites par l'évolution technologique», a-t-elle précisé. Le texte de loi «sera valable pour une longue durée, en ce sens qu'il sera valide pour une durée de 10 ans au moins», a-t-elle ajouté. Ladite loi comprend, selon la même responsable, «9 axes présentés récemment devant des experts nationaux et internationaux dans les domaines du numérique et de la législation», et ce, lors d'ateliers sanctionnés par «plus de 200 recommandations actuellement en cours d'examen, avant l'élaboration du texte de loi qui sera présenté au Secrétariat général du gouvernement (SGG)». Evoquant l'importance du projet de transformation numérique, placé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, parmi ses priorités, Mme Benmouloud a salué «la volonté politique forte et sincère» du président de la République pour la concrétisation de ce projet. Le président de la République «suit personnellement le dossier de la numérisation et présente lors

de chaque réunion du Conseil des ministres un bilan sur l'avancement des projets de numérisation dans différents secteurs», a-t-elle ajouté. Il convient de noter que le Haut-commissariat à la numérisation a été créé en vertu du décret présidentiel n° 23-314 publié au Journal officiel en septembre 2023. En tant qu'établissement public à caractère spécifique, placé sous la tutelle de la Présidence de la République, le Haut-commissariat à la numérisation est chargé du suivi et de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de numérisation.



الوزير الأول يترأس اجتماعا للحكومة

ترأس الوزير الأول، نذير العرابوي، اليوم الأربعاء، اجتماعًا للحكومة، خصص لمتابعة تنفيذ توجيهات رئيس الجمهورية المتعلقة بالتحول الرقمي.

واستمعت الحكومة إلى عرض حول مدى تقدم عملية رقمنة المصالح والأنظمة. المستعملة من طرف إدارات الضرائب والأملاك الوطنية والجمارك. التي ترمي إلى تبسيط الإجراءات وتحسين نوعية الخدمات التي تقدمها هذه المصالح. مع التركيز بشكل خاص على تطوير التشغيل المتبادل مع باقي المؤسسات والإدارات العمومية.

كما استمعت إلى عرض حول الإستراتيجية الوطنية لتطوير منشآت تخزين وتوزيع الوقود. التي حددت محاور العمل الرئيسية ضمن مقاربة استباقية. تهدف إلى ضمان التسيير المسؤول والمؤمن لهذه الموارد. وفق برنامج تنموي يمتد للفترة 2024 - 2028

واستعرضت الحكومة وضعية التزويد بالمياه الصالحة للشرب عبر التراب الوطني. والوقوف على مدى تقدم تنفيذ البرنامج التكميلي لتحلية مياه البحر. الذي أقره رئيس الجمهورية. والذي يهدف إلى رفع نسبة مساهمة المياه المحلاة في تلبية الاحتياجات الوطنية

كما تناولت الحكومة بالدراسة والبحث، مشروع مرسوم تنفيذي يحدد السبل الكفيلة بتنظيم المؤسسات العقابية. وتسهيل إعادة التربية والإدماج الاجتماعي للمحبوسين. وذلك تنفيذًا للقانون رقم 05-04 المؤرخ في 6 فيفري 2005 والمتضمن قانون تنظيم السجون و إعادة ادماج المحبوسين
واستمعت إلى عرض حول الاستعدادات الخاصة بمشاركة النخبة الوطنية الرياضية في الألعاب الأولمبية المقبلة



تكوين مجاني للطلبة الراغبين في إنشاء مؤسسات مصغرة

ستنظم الوكالة الولائية لدعم وتنمية المقاولاتية "الجزائر وسط" أياما تكوينية مجانية خاصة بالطلبة "الجامعيين الراغبين في انشاء مؤسسات مصغرة تحت شعار "اوجد فكرة مؤسستك وستكون هذه الأيام التكوينية من 25 جويلية 2024 إلى 5 أوت 2024. قبل إنخراطهم في مراكز تطوير Nesda Academy المقاولاتية. عبر التسجيل على المنصة الالكترونية وتكون الدورة على مستوى مقر الوكالة. شارع محمد زكال بالمركز الثقافي عز الدين مجوبي الجزائر.